

« Nous pouvons être pionniers dans l'innovation malgré notre taille »

Par Réjane Reibaud / 26 février 2018

Dirigée depuis 2016 par Anne d'Anselme, Cogefi Gestion cherche à se développer vers la clientèle externe au groupe Cogefi. Sa dirigeante explique à NewsManagers comment elle compte accroître ses parts de marché auprès des institutionnels et des multi-gérants ainsi que s'ouvrir à l'international en innovant et en créant notamment une Sicav luxembourgeoise.

NewsManagers: Pouvez-vous nous présenter Cogefi Gestion ?

Anne d'Anselme : Cogefi Gestion est la société de gestion de Cogefi. Cogefi est une entreprise d'investissement détenue depuis sa création, il y a 30 ans, par un actionariat familial à 67% et à 33% par le groupe Oddo. Notre structure de gestion est dotée d'une dizaine de gérants ainsi que d'un analyste. Notre gamme est relativement concentrée avec 4 fonds actions, 2 fonds flexibles et un fonds obligataire. Nous avons pendant longtemps été dédiés à la gestion de la clientèle privée de notre maison-mère mais, en raison des bonnes performances que nos fonds affichent et des nouveaux moyens dont le groupe nous a dotés, nous cherchons dorénavant à renforcer la clientèle externe. Depuis un an environ, nous mettons donc l'accent sur la clientèle des investisseurs institutionnels et des multi-gérants. Nous gérons environ 750 millions d'euros.

NM : Vous dites que vos moyens se sont renforcés, c'est-à-dire ?

A. d'A. : Fin 2016, nous avons recruté Fabien Vieillefosse en tant que nouveau responsable de la gestion taux et crédits. Il était jusqu'alors gérant crédit sénior chez Natixis Asset Management. Nous avons également renforcé notre équipe de gestion sur les small et mid caps avec le recrutement de Stéphane Amberg en tant qu'analyste gérant. Un nouveau gérant small et mid cap va nous rejoindre aussi début mars. Enfin, nous nous sommes dotés d'un directeur commercial avec l'arrivée de Charles Bartoli, venu de chez Lyxor AM. Durant l'année 2017, nous avons également mis en place un outil de screening spécialisé qui détecte des opportunités d'investissement sur les marchés actions. Outre ces nouveaux moyens, nous bénéficions d'une visibilité accrue grâce à des gérants qui ont été notés triple A chez Citywire et le fait que nous avons reçu plusieurs prix distinctifs en France sur notre gestion. Notre fonds obligataire, Cogefi Short Term Bond (Ex Cogefi Rendement depuis le 16 février), dont les encours ont été multipliés par presque deux en l'espace d'un an, va nous servir de tête de pont dans notre développement commercial.

NM : Pourquoi spécifiquement ce fonds obligataire ?

A. d'A. : Notre fonds pèse désormais 103 millions d'euros. Nous pensons que passer la barre des 100 millions d'euros peut être décisif car c'est à partir de ce seuil que les investisseurs institutionnels, souvent contraints par les ratios d'emprises, peuvent commencer à le regarder. C'est un fonds qui existe depuis 20 ans mais que nous avons recalibré après la crise financière de 2008. Il avait en effet la possibilité auparavant d'investir également en actions, ce qui n'est désormais plus possible. Il est désormais 100% obligataire. Sa particularité est aussi de compter une très grande partie de clientèle privée, ce qui rassure généralement les institutionnels à la recherche de stabilité des souscripteurs. En moins d'un an, la part institutionnelle est passée de 5 millions d'euros à 45 millions.

Accueil	Droit patrimonial	Nouveaux produits	Vie des fonds	Marché	Acteurs	Plateformes
-------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------	------------------------	-------------------------	-----------------------------

« Nous pouvons être pionniers dans l'innovation malgré notre taille »

...suite

NM : Quelles sont les principales caractéristiques de gestion de Cogefi Short Term Bond ?

A. d'A. : C'est un fonds de court terme, pas exposé en ce moment aux obligations d'État et entièrement au crédit corporate. Il dispose d'une très faible volatilité, avec l'objectif qu'elle soit toujours inférieure à 2. C'est vrai qu'il existe de nombreux fonds court terme sur le marché, mais le nôtre se caractérise par sa très faible volatilité. En 2017, il a réalisé une performance de 4,97% pour sa part P et de 5,33% pour sa part I, ce qui lui permet d'afficher un ratio de Sharpe de 4 sur l'année 2017. Nous avons une performance doublée par rapport à certains concurrents ! Concernant plus spécifiquement la gestion, nous sommes en fait à cheval dans la notation entre le High Yield et l'Investment grade. Les notations cross over représentent 70% de chaque catégorie. Nous avons aussi une part d'émetteurs non notés comme Air France ou Paprec. Pour les sélectionner, nous faisons appel à une analyse particulière dont une des caractéristiques est que les gérants actions et obligataires sont dans la même salle, ce qui est très créateur de synergies. Dans les grandes sociétés de gestion, les équipes sont souvent cloisonnées, et dans celles qui font notre taille, il n'y a souvent qu'une seule expertise, soit en actions, soit en obligations. Le fonds compte environ 80 lignes pour 75 émetteurs.

NM : Quelles sont vos ambitions chiffrées pour les années à venir ?

A. d'A. : Nous n'annonçons pas d'objectifs chiffrés. Je peux tout de même vous dire que, sauf crise majeure sur les marchés, nous estimons que nous pourrions atteindre autour de 1 milliard d'euros d'actifs d'ici 3 ans. Ce que nous voulons avant tout, c'est nous développer en offrant les meilleures solutions aux investisseurs. J'en tiens pour exemple qu'en novembre 2017, nous avons été la première société de gestion entrepreneuriale à coter deux de nos fonds d'investissement sur Euronext Fund Services. Les fonds concernés sont Cogefi Short Term Bond I (Ex Cogefi Rendement I) et Cogefi Prospective I. Cette cotation répondait à deux objectifs de notre part : montrer que nous pouvions être pionniers dans l'innovation malgré notre taille et, bien sûr, nous ouvrir un nouveau canal de distribution. Dans ce même cadre, nous pourrions bientôt créer une Sicav luxembourgeoise afin de nous développer hors de France.

NM : Mais pourquoi ne pas créer une Sicav française ayant adopté le modèle lié à l'initiative FROG*, spécialement mis en place pour l'international ?

A. d'A. : Avoir un code ISIN qui commence par FR semble encore bloquant pour un développement international. FROG est une très belle initiative, qui a le mérite d'exister, mais nous n'avons pas le sentiment pour le moment que les nouvelles Sicav FROG aient été massivement adoptées par les investisseurs étrangers. Ils restent toujours gênés par des aspects de structures de frais et de transparence fiscale propres aux fonds français. Nous craignons de perdre du temps dans notre développement en optant pour une Sicav française.

NM : Avez-vous eu déjà des marques d'intérêt de la part d'investisseurs étrangers ?

A. d'A. : Oui bien sûr. Ces marques d'intérêts proviennent notamment d'investisseurs basés en Suisse, en Belgique et au Luxembourg. Il faut dire que l'on se démarque beaucoup dans les classements grâce à Cogefi Short Term Bond.

*FROG = « French Routes and Opportunities Garden », il s'agit d'un groupe de travail commun entre l'AMF et l'AFG pour l'attractivité de la gestion française